

Trait d'union

EDITO

L'été a été généralement chaud et sec, paisible et convivial pour notre village...

Sauf qu'une seule averse de dernière minute a failli ruiner la belle organisation de notre repas de la Saint Laurent, qui fut une totale réussite, grâce au concours de tous ;

Sauf que des gens du voyage ont envahi notre stade par surprise, et qu'il a fallu gérer cette occupation avec une diplomatie fermée ;

Sauf que le site de la cascade a connu un pic d'affluence sans précédent, avec les excès et nuisances de cette sur fréquentation, qui nous a conduit à entamer une réflexion avec les trois autres communes de la "basse vallée" de la Vis.

Cet automne est marqué par la réalisation de plusieurs chantiers qui concernent principalement, une fois n'est pas coutume, les extérieurs du village : nous avons promis de ne pas négliger les besoins des hameaux...

Sur les projets de cœur de village, le Conseil Général du Gard nous accorde des subventions pour une réalisation des chantiers sur la période 2009-2011. Nous lançons donc nos groupes de travail sur les dossiers concernant la salle polyvalente et le jardin d'enfants. A ces projets, viennent s'ajouter, sur d'autres budgets, la restauration du lavoir et la création de toilettes publiques.

Les études diagnostic sur la pollution étant en dernière phase, il deviendra pertinent et urgent de prévoir le remplacement du POS (Plan d'Occupation des Sols), document d'urbanisme actuel maintenant dépassé, par son successeur, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) : ce dernier permettra certaines réalisations actuellement bloquées par le règlement du POS.

Bref, bien des tâches nous attendent, et d'autres qui ne sont pas citées ci-dessous. Certaines feront encore appel aux compétences et à la disponibilité des bénévoles qui se sont déjà manifestés, et que nous espérons toujours plus nombreux : tout le village peut les remercier.

Bel automne à toutes et à tous !
André Rouanet

Sommaire :

- ◆ Travaux de voirie
- ◆ Site Internet
- ◆ EDGARD
- ◆ Cascade
- ◆ ADSL
- ◆ Ecole
- ◆ Assainissement
- ◆ Cadastre
- ◆ Employés municipaux
- ◆ Frelon asiatique
- ◆ Tracteur

TRAVAUX DE VOIRIE

Ce début d'automne a vu le déclenchement des travaux en plusieurs points de la commune.

- La réparation la plus urgente était la reconstruction du mur écroulé à Fiz, sur l'ancienne route de St Bresson : elle a été réalisée en septembre, avec consolidation des abords proches.

- Place du Lavoir : une portion de mur au-dessus du Naduel a été réparée.

- Chemin G53 (de la mine vers le dépôt d'inertes) : l'entreprise Milhaud, spécialisée dans la réalisation de pistes forestières, a repris le chemin qui était extrêmement dégradé, l'a élargi pour permettre le passage de camions, et a constitué une piste en éléments naturels compactés. La Communauté des Communes des Cévennes gangeoises et sumenoises a pris en charge le coût de cette opération.

- Chemin des Falguières : nous avons profité de la présence des engins sur le G53 pour engager les travaux de restauration et d'amélioration de la piste, là aussi très détériorée, du hameau jusqu'en bas. La dernière portion, entre le château d'eau et la départementale D110 au droit de la glacière, sera la plus délicate, car il est prévu de faire traverser les eaux pluviales par des buses sous la route.

NOTA : le chemin de la Matte-Ferrières est le prochain chantier envisagé, en 2010, ainsi que des finitions sur la portion communale du chemin de Maudesse. D'ici là, des travaux provisoires pourront être déclenchés, en cas d'urgence.

SITE INTERNET

Nous vous l'avions promis... il arrive enfin.

Ce nouveau site de la commune de Saint-Laurent-le-Minier devient l'un des piliers de la politique de communication mise en place par la nouvelle municipalité. Sa construction a été entièrement réalisée en unissant des compétences locales : la maquette et le contenu par un membre de l'équipe municipale, le graphisme et la mise en ligne par une technicienne spécialisée du village. Nous remercions au passage les personnes qui ont rédigé certains textes. Ce site a pour objectif de renseigner un public le plus large possible. Vous y trouverez donc des informations spécifiquement liées aux actions de la mairie, des renseignements concernant le patrimoine (accessible à la prochaine actualisation), l'économie et les services du village, ou encore la vie culturelle et les activités locales, le contenu de ces deux dernières rubriques s'étendant sommairement à la région. Vous pourrez également accéder à des informations pratiques et utiles ainsi qu'à la liste des associations saint-laurentaises. Enfin, une galerie photos est ouverte à tous pour partager et apprécier des manières de voir le village et ses environs. Nous espérons que ce nouvel outil vous satisfera et nous vous invitons à faire part de vos remarques pour rectifier les inévitables imperfections et de vos suggestions pour les possibles compléments.

En ligne d'ici quelques jours à l'adresse suivante mairie-saintlaurentleminier.fr

Bonne navigation

EDGARD

Nouveau service de cars du Conseil Général du Gard, démarré cet automne.

L'objectif est de permettre à tous les habitants de rejoindre Nîmes par car à tarif réduit et modique : 1.50 € par personne et par trajet, tous les jours de la semaine. Pour St Laurent, les horaires prévus pour la liaison avec Ganges, affichés à 10h pour le départ et 12h30 le retour de Ganges, ont été immédiatement décalés d'une heure (plus tard), ce qui rendait ce service inutilisable pour des courses ou des rendez-vous à Ganges. Nous avons donc demandé un retour à des horaires plus favorables qui sera valide à partir du 2 novembre :

SL : 9h45 - Arrivée Ganges : 10h
Ganges : 12h30 - Arrivée SL : 12h45

De plus, s'il y a de la place disponible, les cars scolaires peuvent transporter pour le même tarif d'autres usagers que les élèves (qui sont bien sûr prioritaires).

CASCADE

Comment va le barrage ?

La réponse sera bientôt apportée, car l'étude diagnostic va se faire cet automne, et des relevés ont commencé à être effectués avant les premières pluies de la saison. L'étude a été déclenchée dès que les propriétaires riverains (pisciculture et château) ont donné par écrit leur accord, avec engagement de participation financière. Le conseil syndical du SIVU de Ganges-Le Vigan, qui avait déjà voté en faveur du projet, a voté le lundi 26 octobre le montage financier, associant les propriétaires, la commune, le Syndicat Mixte Départemental d'Aménagement des Cours d'eaux et Milieux Aquatiques du Gard, et le SIVU lui-même.

CADASTRE

Régularisation du tracé du chemin de la Matte-Ferrières

Ce chemin communal n'a toujours pas d'existence sur le cadastre, où seuls quelques tronçons figurent, plus ou moins approximativement, à leur place. Des accords verbaux avaient été recueillis jadis avant les travaux réalisés par l'entreprise Barral, mais aucune des municipalités successives n'avait régularisé le tracé. Nous nous saisissons du dossier, à la demande de riverains, pour rendre possibles des travaux d'aménagement, ainsi que pour permettre des cessions immobilières basées sur des documents cadastraux exacts. Les riverains concernés vont recevoir dans quelques semaines un document pour recueillir officiellement leur acceptation du tracé actuel, comprenant chaussée et fossés (ou talus).

ECOLE

Surprise de rentrée, et un nouveau PC

La surprise du 3 septembre : changement de maîtresse ! Pauline enceinte de jumeaux, c'est Dominique qui a pris le relais, comme remplaçante, d'abord provisoire, puis confirmée. Elle vient de la "brigade", équipe d'enseignants spécialisés dans les remplacements dans toutes les écoles : cette pluri expérience et l'aide précieuse de Nathalie sont gages de maintien d'une bonne qualité d'enseignement; L'effectif est de 17 élèves aujourd'hui, 18 peut-être en décembre, et un nouvel ordinateur est en place pour continuer à doter l'école d'un équipement performant !

ASSAINISSEMENT

Suite de la procédure contre EPARCO

Le procès est en vue, après expertise et constitution du dossier. La station de la Papeterie traite (mal) les eaux usées d'un réseau pourtant neuf à l'époque. Celle du Bourg traite (mal aussi) les rejets d'un réseau déjà ancien à l'époque : elle a d'abord été l'objet d'un sous-dimensionnement inexplicable, et elle reçoit encore de nos jours des eaux parasites indésirables. Notre position n'est donc pas égale dans les deux sous-dossiers, ni les chances d'obtenir réparation des préjudices.

Quelque soit le résultat du procès, il faudra envisager une modification profonde de notre système d'assainissement, si ce n'est un changement complet. En attendant, l'élimination des eaux parasites doit être poursuivie méthodiquement.

ADSL

Lettre du Conseil au Président de la Région

Le maire et son conseil viennent d'envoyer à notre Président de Région, M. Georges Frêche, une lettre réclamant le **haut-débit** pour le village, en insistant sur ce premier levier nécessaire à notre développement. Après bien des va-et-vient, c'est la Région qui a le pouvoir, et qui peut proposer une solution qui surpasse la situation doublement marginale de notre village, coincé entre deux départements et deux communautés de communes.

Ce n'est pas lui faire injure que de constater que la solution intermédiaire du WI FI initiée par Patrick Darlot n'a pas pu démontrer la possibilité d'une généralisation à l'ensemble du village. Son initiative généreuse lui vaudra peut-être de bénéficier en retour, à partir de Saint-Laurent, d'une solution Haut Débit pleine et entière à Saint Bresson.

EMPLOYES MUNICIPAUX

Le renfort, bientôt opérationnel

Le conseil a pris cet été la décision de renforcer notre équipe de techniciens municipaux, à l'aide d'un emploi aidé, qui ne grève pas trop notre budget, et qui donne les moyens d'avancer dans les multiples travaux d'amélioration de l'aspect, de la sécurité et de la fonctionnalité de notre village. Objectif : se servir des compétences et des outillages (existants et nouveaux) pour faire directement par nous même les travaux, sans passer par les consultations, les devis, les délais, et quelquefois les déconvenues...

Bienvenue donc à Francis, qui, avant de renforcer le tandem Yves-Ghislain, a assuré depuis son entrée en août le remplacement de l'un ou de l'autre. Vivement que l'équipe soit au complet !

FRELON ASIATIQUE

La population de frelon asiatique a fortement cru tout au long du mois d'octobre. Tous les ruchers installés sur St. Laurent, les Falguières, le Cun et bien d'autres encore, sont aujourd'hui assaillis par ces frelons, causant la destruction totale de quelques colonies d'abeilles. Le rucher situé aux Falguières, subissant un harcèlement incessant, a même dû être évacué par son propriétaire. Un ou plusieurs nids sont donc installés sur notre territoire et sans vouloir créer la psychose du frelon asiatique, il serait souhaitable que l'attention de chacun puisse se porter vers le sommet des arbres et éventuellement prévenir la mairie en cas de suspicion de nid. Ne pas tenter de les détruire à coup de jets de pierre ou de tirs de fusil.

TRACTEUR

Réparer d'abord l'atelier du haut...

Le tracteur est arrivé, et a trouvé son logement, après quelques vicissitudes. En effet, le toit de son garage menaçait de s'écrouler : il a dû être réparé d'urgence par Ghislain, Francis, avec l'aide ponctuelle de Bruno, Robert et William.

A bientôt son entrée en action dans la commune.

DECHETTERIE : rappel

Les habitants de Saint Laurent sont admis à la déchetterie de Ganges, depuis un accord conclu il y a quelques mois entre notre mairie et la CDC des Cévennes gangeoises et suménoises. Les ramassages d'encombrants dans le village continuent à un rythme mensuel pour ceux qui ne peuvent les transporter à Ganges. Toute décharge sauvage dans la nature ou dans la rivière est donc totalement injustifiable.

MAIRIE DE SAINT-LAURENT-LE-MINIER

Place Louis Serres
30440 - Saint-Laurent-Le-Minier
Tel : 04.67.73.85.10
Télécopie : 04.67.73.51.93
Messagerie : saintlaurentleminier@wanadoo.fr

